

CHENNTOUF Tayeb
Tour Bel-Air Appt 142
Rue Jonher. Oran
Tel : 213- 41-45-15-53
Fax : 213- 41-41-34-12
Email :tayebchen@yahoo.fr

Les Etats face à la mondialisation

Le cas de l'Algérie

Depuis la fin de la décennie 1980-1990, les analyses de la mondialisation mettent l'accent sur la mutation de la place et du rôle des Etats dans les relations internationales.

Une partie des études africanistes dresse une description apocalyptique de la décomposition des Etats débordés par les guerres, la contrebande, les mouvements migratoires, la corruption, les fraudes de toutes sortes et n'avaient plus d'Etats que le nom. Les afro- pessimistes en déduisent tout à fait logiquement qu'ils sont incapables d'initier tout projet pour le futur.

Ils convergent, nolens volens, avec les auteurs qui soutiennent la « thèse décliniste » de la souveraineté des Etats dans les relations internationales. Dans un monde devenu global, les Etats ne seraient plus qu'un acteur parmi d'autres (Organisations internationales, Organisations non gouvernementales, firmes transnationales, terrorisme, mafias). Au plan local, on assisterait à une déterritorialisation et au relâchement des liens entre les citoyens et l'Etat. Il n'aurait plus le monopole de la violence et serait combattu par des groupes ethniques, religieux ou linguistiques.

La communication se propose de mettre à l'épreuve ce nouveau paradigme à partir du cas de l'Algérie qui pourrait être exemplaire. L'Etat entre en crise aigue autour des années 1990 et n'est pas loin de l'effondrement en 1994-1995.

** Communication à la 11^e Assemblée générale du CODESRIA : Repenser le développement africain. Au delà de l'impasse, les alternatives (Maputo, Mozambique, 6-10 décembre 2005)*

En réalité, loin de s'effondrer, l'Etat semble aujourd'hui plutôt renforcé. Une restauration de l'autoritarisme elle même ne serait pas à exclure dans le proche avenir. Cependant la consolidation de l'Etat ne résout pas pour autant les relations avec la société. Sa nouvelle insertion dans la mondialisation en fait un « Etat externalisé ». Sa légitimité s'érode parce qu'il ne fournit plus de réponses aux besoins et aux demandes de la société. La conclusion sera consacrée à une retour critique des théories dominantes de la mondialisation.

1-Les attaques contre l'Etat

La crise étatique est, à l'origine, purement interne. Elle est le résultat de l'essoufflement du système mis en place au lendemain de l'indépendance, de l'endettement extérieur puis de la violence terroriste à partir de 1992.

La fragilisation de l'Etat l'expose immédiatement aux pressions et aux injonctions des acteurs mondiaux. La mondialisation complique la crise. Le poids du contexte international devient déterminant entre 1992 et 1997, périodes qui correspondent à la phase aigüe de la crise financière et à la montée du terrorisme islamiste.

L'endettement de la de l'Algérie remonte aux années 1980. Il atteint un niveau élevé à la fin de la décennie et rend le recours au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale inévitable. En juillet 1992, la situation financière est catastrophique : les réserves de change ont chuté, le financement des importations devient problématique. L'Algérie est, en effet, proche de la cessation de paiement. (1)

Les premiers accords (Accord de Stand By en avril 1994 et de Facilités de financement élargi, d'avril 1995 à mars 1998) sont conclus dans la discrétion la plus absolue. Leur existence et leur contenu sont révélés par la presse et les partis politiques.

L'application du Plan d'ajustement structurel est présentée comme incontournable du Plan d'ajustement structurel est présentée comme incontournable. Il prévoit, conformément au « consensus de Washington » la dévaluation de la monnaie (le dinar), la déréglementation générale des prix, la libéralisation du commerce extérieur, le relèvement des taux d'intérêt et la privatisation des entreprises publiques. Il s'agit, en fait, de rétablir les grands équilibres macro-économiques pour permettre à l'Algérie de rembourser la dette. Le rééchelonnement de la dette par les pays européens est obtenu avec difficulté et à des conditions draconiennes. La COFACE, organisme français d'assurance crédit maximise pendant longtemps le risque Algérie. Elle est suivie par les autres organismes européens comme Hermès, Ducroire et la SACE qui appliquent des critères d'évaluation du risque plus politiques que strictement économiques et financiers.

Les pressions diplomatiques et politiques s'exercent dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie. Ils sont régulièrement invoqués par les principaux partenaires de l'Algérie et les ONG.

Les pays européens comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne expriment leurs réserves après l'annulation des élections législatives de janvier 1992 qui sont favorables au Front islamique de salut. Le président français, F.Mitterand, la condamne fermement alors que les Etats-Unis ne sont pas hostiles à l'arrivée au pouvoir du FIS.

Les déclarations et les interventions des ONG (RSF, FIDH, Human Rights Watch, Amnesty International) sont appréhendées comme une ingérence intolérable dans les affaires intérieures de l'Algérie. Elles sont dénoncées par les gouvernements successifs, la presse et, dans un premier temps, par les partis et les syndicats. La critique de l'ingérence culmine avec la dénonciation de la conférence de San Egidio (Italie) qui regroupe les partis opposés à l'annulation des élections avec le soutien de la communauté catholique italienne. Ses résultats sont rejetés « globalement et dans le détail » par le gouvernement.

En 1994-1995, l'isolement économique et diplomatique de l'Algérie est quasi-total. Les restrictions apportées à la circulation des personnes (fermeture de certains consulats et durcissement de la délivrance des visas) approfondissent la rupture des relations de l'Algérie avec ses partenaires traditionnels. Les diplomates et les hommes d'affaires cessent de s'y rendre (2).

2- Et pourtant l'Etat ne s'effondre pas

En 1994-1995, l'Etat est extrêmement fragilisé. Sa paralysie est assez avancée en Algérie même et sur la scène mondiale. Il est proche de l'effondrement et pourtant il ne s'effondre pas, contrairement à de nombreuses prévisions. La diminution progressive du terrorisme, la hausse du prix du pétrole sur le marché mondial

et les attentats du World Trade Center (9/11/2001) modifient le contexte des relations de l'Algérie avec son environnement mondial et régional.

L'Etat met à profit cette nouvelle conjoncture pour restaurer son autorité et sa légitimité. La reconquête de la place de l'Algérie sur la scène internationale est considérée comme une priorité. Récupérant le « monopole de la violence » face aux groupes islamistes, disposant de ressources financières suffisantes pour bénéficier d'une marge de manœuvre face au FMI et à la BM, L'Etat retrouve son pouvoir de négociation et entame une politique visant à son insertion dans la mondialisation.

La candidature de A.Bouteflika et son élection s'expliquent pour une large part par son expérience internationale antérieure. Les partis politiques et les électeurs se montrent très sensibles à l'argument de « faire retrouver à l'Algérie sa place et son rôle dans les relations internationales ». L'Algérie, « montreur de conduite » dans la décennie 1970-1980 est très présente dans les mémoires. La décennie qui suit est considérée comme celle du recul et de la régression. Elle représenterait une atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à l'Etat qui la représente. La négociation d'une nouvelle insertion dans le monde est menée dans le domaine économique et financier et dans celui de la géopolitique mondiale. Le changement dans ces deux domaines est spectaculaire.

L'Algérie est toujours soumise aux conditionnalités du FMI et de la BM et assure le remboursement de la dette dont la part dans la PIB est devenue mieux supportable. Les experts de la BM rédigent périodiquement des rapports et des recommandations pour la poursuite des réformes.

Des discussions sont menées pour l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et à la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne.

Les négociations avec l'OMC reprennent en 1998. Seule la réforme des textes législatifs et réglementaires a avancé concrètement alors que l'ouverture du secteur des services et le secteur agricole sont encore en discussion. Les négociations butent sur la mise à niveau de l'économie algérienne. Pour l'OMC, l'adhésion de l'Algérie reste conditionnée par l'avancement du chantier des réformes économiques. Selon une récente déclaration du ministre du commerce, l'adhésion devrait intervenir en 2006. (3)

L'accord d'association avec l'Union européenne est signé en décembre 2001. La conférence de Barcelone (27-28 novembre 1995) avait souligné l'importance de promouvoir un développement économique et social équilibré et durable et une zone de prospérité partagée. La déclaration adoptée comporté trois volets : un partenariat politique et de sécurité pour définir un espace commun de paix et de stabilité, un partenariat économique et financier pour construire une zone de prospérité partagée et un partenariat dans les domaines culturel, humain et social pour développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles. La coopération devrait déboucher en 2010 sur la création d'une zone de libre-échange euro méditerranéenne.

L'Algérie souscrit au projet de construire une zone de prospérité partagée. Elle propose néanmoins que la priorité soit donnée aux infrastructures de base du développement touchant les ressources hydrauliques, l'habitat et la lutte contre la déforestation. Elle demande également l'assouplissement des conditions de la circulation des personnes (délivrance des visas) entre les deux rives. L'accord est officiellement entré en application le 1^{er} septembre 2005.

Parallèlement, les relations avec la France et les Etats-Unis sont redéfinies. Le nouveau rôle des Etats-Unis dans le monde et l'attentat du WTC accélèrent l'intégration de l'Algérie dans la géopolitique mondiale.

Les relations avec la France ont retrouvé leur niveau des années 1990-1992. Les rapports politiques et diplomatiques sont renoués et se renforcent après 2001. La présence économique française demeure importante dans le domaine des hydrocarbures où elle fait face à de

nombreux concurrents. La relance de l'enseignement de la langue française et le rapprochement de la francophonie marquent un tournant dans la politique éducative et culturelle. Les hésitations des investisseurs français à intervenir en Algérie sont régulièrement déplorées par les responsables de la politique financière et bancaire et par la presse. Les relations algéro-américaines connaissent une véritable mutation. Les entreprises pétrolières américaines sont présentes dans le secteur des hydrocarbures depuis les années 1970-1980. Leurs activités sont renforcées par les investissements qu'elles opèrent dans la prospection et la production du pétrole et du gaz. Les Etats-Unis sont en passe de devenir le premier partenaire étranger dans le secteur.

L'initiative américaine, dite Eizenstat, s'adresse en 1998, à l'ensemble des pays du Maghreb. Elle entend créer une zone de libre-échange Maghreb-Amérique qui « sera un partenariat dynamique multilatéral fondé sur le renforcement permanent des liens économiques au Maghreb. » La mise en place des mécanismes nécessaires à son démarrage commence une année plus tard. L'ambassadeur américain au Maroc en résume la philosophie. « Soit dit en toute modestie, déclare-t-il, c'est en partie parce que nous sommes l'Amérique, avec tout ce que cela représente en termes de modèle politique, économique et culturel réussi et attirant ; c'est aussi en partie parce que nous ne sommes pas Européens, avec le passif historique de l'Europe en Afrique du nord, que l'Amérique, partenaire indispensable dans le monde, l'est particulièrement ici » (4)

Le projet du Grand Moyen Orient (Greater Middle East Initiative) intègre l'Algérie comme tous les pays musulmans de l'atlantique au Pakistan. Il est présenté par G.W Bush au G8 lors de la réunion de Sea Island en juin 2004. Il repose sur l'idée de faire des réformes dans la région pour lutter contre le terrorisme. L'Initiative suscite des réserves européennes et de certains pays arabes dont l'Algérie. Les Etats-Unis la modifie pour aboutir à un second projet plus modeste dénommé « Initiative pour un Moyen-Orient élargi ».

L'Algérie est plus directement engagée dans la géopolitique mondiale et la lutte contre le terrorisme. Elle participe à des réunions d'organismes rattachés au traité de l'Atlantique nord (OTAN) avec les pays riverains de la Méditerranée dans le cadre du plan de sécurité en Méditerranée. Elle participe à des exercices communs, aux côtés du Maroc et de la Tunisie, à partir d'octobre. 1998.

La coordination de la lutte contre le terrorisme est très étroite dans les confins sahariens. L'Algérie est partie prenante du plan Sahel sous l'égide des Etats-Unis. Il a pour finalité d'empêcher l'établissement de bases terroristes à la lisière du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Il est remplacé par l'Initiative transsaharienne qui débute officiellement en juin 2005. Le Mali, le Tchad et le Niger en ont déjà bénéficié sous forme de formation dans la lutte anti-terroriste. Cinq autres pays (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal et le Nigeria) doivent y être intégrés. Le programme est financé par les Etats-Unis à hauteur de 100 millions de dollars pour une période de cinq ans.

3- Etat et société : Les critiques de la mondialisation

Si l'Etat est proche de l'effondrement en 1994-1995, il ne s'est pas effondré. Sa résistance est remarquable face à des attaques internes et externes d'une extrême gravité.

L'Etat, tout au contraire, est sorti renforcé de la crise qu'il a traversée. Il a restauré, dans une large mesure, sa légitimité et sa souveraineté dans les relations internationales. Cependant, il fait face à de nouveaux problèmes dans ses liens avec la société. L'insertion dans la mondialisation est doublement hypothétique. Elle fait perdre à l'Etat sa souveraineté sur les richesses nationales dont les hydrocarbures. Ses conséquences sociales et l'absence de perspective de développement affaiblissent sa légitimité aux yeux de la population.

Les réactions face à la mondialisation ne sont pas univoques. Une partie de la classe politique et des dirigeants considère qu'elle est incontournable et qu'elle s'impose à l'Algérie. Des organisations de la société civile l'intègrent dans leurs stratégies et les luttes locales. Enfin des partis et des syndicats y voient une perte de la souveraineté sur les richesses nationales. Les débats, et finalement l'adoption de la loi sur les hydrocarbures en 2005, concrétiserait cette dépossession et en devient le symbole.

Elle soulève de très vifs débats. La presse, des anciens cadres de la société pétrolière SONATRACH, des hommes politiques reconnaissent leur incompréhension et leur perplexité sur l'opportunité de la loi. Elle est précédée par la loi de 1986 qui a permis à des sociétés étrangères de conclure différents types d'accord avec la société nationale (partage de la production dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation, régime de concessions dans le transport par canalisation du pétrole).

La loi adoptée en 2005 avait rencontré de nombreuses oppositions et avait été retirée une première fois avant d'être représentée. Elle bouleversé le régime antérieur d'exploitation des hydrocarbures et présente deux volets. (5)

Elle sépare les prérogatives de l'Etat dans le secteur minier et les missions de SONATRACH qui deviendrait, à terme, plus autonome ; Deux nouvelles entités sont créés : l'Agence nationale de contrôle et de régulation des activités dans le secteur des hydrocarbures, dite Autorité de régulation et l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures (Alnaft). La loi prévoit surtout d'ouvrir le capital de la société et de la mettre en concurrence avec les entreprises étrangères. Elle garde la propriété de tous les gisements, des infrastructures de transport et des installations de traitement et de distribution existants. Elle bénéficie aussi d'un droit de préemption sur toute découverte effectuée par une autre entreprise à hauteur de 20 à 30% mais commercialiserait le gaz avec les entreprises qui en font la découverte. La SONATRACH perd néanmoins son principal avantage de s'associer aux sociétés étrangères à hauteur de 51% de la production dans tout gisement exploité. La loi permet donc à des sociétés étrangères de contrôler 70 à 80% de la production des gisements et de sous-traiter l'exploration et la production alors que dans le régime antérieur elles ne pouvaient contrôler plus de 49% des gisements. Enfin, elle instaure un régime fiscal nouveau pour inciter les sociétés étrangères à investir dans l'exploration des réserves prouvées et dans l'exploitation.

La loi est comprise comme un retour sur la loi du 24 février 1971 et une dénationalisation des hydrocarbures. Le Ministre de l'énergie la justifie par le nouveau contexte mondial alors que ses adversaires relèvent que l'Algérie est le seul pays membre de l'OPEP à opérer un changement aussi radical.

Des partis et des syndicats procèdent à une critique générale et systématique de la mondialisation. Ils dénoncent, dans leurs communiqués, ses conséquences immédiates et lointaines. Deux exemples le montrent bien malgré leur longueur.

Au lendemain du référendum sur la charte pour la paix et la réconciliation nationale (29 septembre 2005), le Parti des travailleurs considère que « ... la prise en charge positivement des dossiers de la crise, le rétablissement des conditions normales de vie et d'exercice de la politique pour toutes et pour tous sans exclusive, le respect des droits de l'homme et des libertés libéreront notre pays du chantage extérieur, des pressions politiques et économiques, ôteront les prétextes à l'ingérence. (6) Il demande « la réappropriation de souveraineté nationale sur l'économie » (7) et l'officialisation de Tamazight (langue berbère) pour « mettre fin aux manipulations internes et externes. » (8)

Alger- Républicain dénonce, dans un éditorial, « l'insertion rampante dans l'OTAN » et « la reddition totale devant le nouveau colonialisme » (9). L'accord d'association avec l'Union européenne et l'intégration à l'OMC créeraient « les conditions de l'effondrement du secteur productif national public et privé » (10). Pour l'éditorialiste, la politique ultralibérale

exprime « les intérêts des multinationales, de l'impérialisme et de catégories étroites de la société algérienne. » (11)

La « désatiation » généralisée suscite des craintes. Elle se traduit par une dégradation sociale importante et hypothèque, à terme, les perspectives du développement. La légitimité interne de l'Etat s'affaiblit considérablement. Elle le fait d'autant plus qu'il s'était présenté comme un Etat révolutionnaire pendant la guerre d'indépendance et au lendemain de celle-ci. L'Etat issu d'une longue guerre de libération nationale est plus fragile que d'autres Etats parce qu'il doit satisfaire plus d'aspirations et d'attentes que ceux dont l'arrivée au pouvoir s'est faite par les urnes ou par le transfert du pouvoir. (12)

L'Algérie réussit, sous la conduite du FMI, ses ajustements structurels qui permettent de redresser la balance des paiements devenue excédentaire, de reconstituer les réserves de change qui ne représentaient plus que trois mois d'importations, de libéraliser le commerce extérieur, de libérer les prix, de consacrer la liberté d'entreprendre et de ramener l'inflation de 30% en 1995 à 3,5% en 2004.

Les conséquences sociales de l'ajustement sont brutales : la pauvreté s'élargit et les disparités sociales s'accroissent. Les évaluations du Conseil national économique et social montrent une population au chômage importante, une protection sociale en crise et une précarité sociale qui s'est développée avec la dissolution de 815 entreprises dont 83% sont locales et 17% des entreprises publiques économiques. A la fin de l'année 1999, les dissolutions ont entraîné la compression de 326.678 salariés dont 66.632 ont opté pour le départ volontaire. (13).

Les enquêtes réalisées par le CENEAP affinent ces données. La première évalue les effets du PAS sur la santé, l'éducation et la formation, le logement et les conditions d'habitat, l'emploi et le chômage, le revenu et la consommation. La seconde s'intéresse aux conséquences sur les ressources financières allouées aux services publics comme la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'eau et l'emploi des jeunes (14) Dans tous ces domaines, la régression est spectaculaire.

Toujours en 2000, selon les critères des Nations Unies, 12 millions d'Algériens vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'Office national des statistiques recense, pour la même année, 2,5 millions d'Algériens, soit 30% de la population active, au chômage. Des hommes politiques et des journalistes se demandent : « Puisque l'Algérie est riche, pourquoi sommes nous si pauvres ? » (15).

Les perspectives du développement elles-mêmes s'amenuisent. Libérée de l'hypothèque du terrorisme qui a annihilé tout progrès économique, l'Algérie renoue avec la croissance sans pour autant être assurée d'un véritable développement.

La relance est l'objectif du premier programme de soutien à la croissance économique (2001-2004). Il est financé à hauteur de 7 milliards de dollars par les recettes fiscales et non par des crédits extérieurs. Il donne lieu à des gaspillages à travers les surcoûts engendrés par les mauvais choix de terrains, d'entreprises de réalisation, de surconsommation de matériaux de construction et l'insuffisance du contrôle et du suivi des travaux. Selon l'évaluation réalisée par le CNES, le plan a souffert d'une forte atomisation des opérations, la non réalisation des projets structurants relevant des infrastructures et l'absence de tout effet multiplicateur (16)

Il est relayé par le programme complémentaire de soutien à la croissance économique pour la période 2004-2009. Doté d'une enveloppe financière de 55 milliards de dollars, il doit alimenter un taux de croissance supérieur à 5% (17)

Jusqu'en 2005, toutes les expertises et études arrivent à la conclusion que l'Algérie n'a opéré aucun changement structurel. L'économie est toujours caractérisée par la prépondérance des hydrocarbures qui se reflète dans le commerce extérieur et ne la met pas à l'abri des retournements de la conjoncture pétrolière mondiale.

Le caractère rentier de l'économie est toujours aussi marqué. Le secteur industriel a, dans son ensemble, régressé et n'est pas en mesure de jouer le rôle de moteur du développement. Ses difficultés s'accroîtront dans l'avenir immédiat avec l'application de l'accord d'association avec l'Union européenne et l'entrée dans l'OMC. La croissance est alimentée par les hydrocarbures, la construction et le bâtiment et l'agriculture lorsque la pluviométrie est suffisante. Les hydrocarbures continuent de représenter 30% du produit intérieur brut, 2/3 des recettes fiscales et plus de 95% des exportations.

La dépendance financière est si prononcée que le projet de loi de finances 2006 est basé sur un prix de 19 dollars le baril alors que les cours affichent, en septembre 2005, 60 dollars en moyenne. Pour le Ministre de l'énergie, il s'agit de « prémunir la dépense publique contre d'éventuels retournements brutaux de la conjoncture du marché pétrolier, dont l'imprévisibilité demeure toujours présente ». (18) Les importations, pour leur part, passent de 18 milliards de dollars en 2004 à 21 milliards de dollars en 2005. (19)

L'aisance financière de l'Etat est aujourd'hui revenue avec la forte hausse du prix du pétrole sur le marché mondial. Les réserves de change qui étaient à leur plus bas niveau en 1999 s'élevaient à 4,4 milliards de dollars. Elles se hissent à 32,9 milliards en 2003 et à 43,1 à la fin de 2004. Elles atteignent aujourd'hui 49 milliards de dollars et représentent 30 mois d'importation au rythme actuel (20)

L'Algérie ne connaît pas pour autant un processus de développement endogène et autoentreteu. La mondialisation risque de signifier alors la mise à la disposition des multinationales d'une main-d'œuvre abondante et bien formée, des ressources naturelles à bas prix et un marché.

Au terme de l'analyse, il est possible de revenir sur les approches de l'Etat dans les relations internationales à l'ère de la mondialisation. B Badie a, en France, consacré de nombreux ouvrages à la question. I.W. Zartman a, aux Etats unis, coordonné un ouvrage sur l'effondrement de l'Etat en Afrique. Les questions gravitent autour de la signification de la crise étatique qui débute dans les années 1990.

La tripartition établie par R. Cooper (21) distingue les Etats pré-modernes qui ont perdu le monopole de la violence légitime et n'ont rien à négocier sur la scène internationale, les Etats modernes qui ont le monopole de la violence et sont le moteur de la modernisation et les Etats post-modernes tels les vieux Etats occidentaux est discutable. La quasi-totalité des Etats s'inscrivent dans la deuxième catégorie.

L'effondrement des Etats est tout à fait réel dans les années 1990 mais il ne signifie ni « retournement du monde », ni « déterritorialisation ». L'Etat n'est pas non plus devenu « virtuel » (22). La crise étatique résulte aussi bien des conflits internes religieux et/ ou ethniques que du changement structurel des relations internationales après la chute du mur de Berlin en 1989.

La phase de l'effondrement analysée par I. W Zartman est suivie par une phase de reconstruction. Les deux moments et les deux mouvements sont inséparables dans une perspective dynamique et historique. La séquence en trois phases proposée par Van Gennep (23) avec, au départ, une crise suivie par une phase de réformes elle-même suivie par une phase de recomposition est plus proche des faits et des évènements.

L'Etat, atteint de plein fouet par la crise, met profit celle-ci pour se consolider encore davantage. Au prix d'âpres négociations et d'une adaptation, il ré-émerge sur la scène internationale. La mondialisation, elle-même, devient l'argument qu'il utilise soit pour imposer des décisions politiques soit pour obtenir des soutiens internes.

Enfin, l'Etat d'après la crise est fort éloigné de l'Etat d'avant celle-ci. Il en est sorti renforcé et ses appareils assurent un plus grand contrôle de la société. L'Etat est irréversible et il n'existe aucun moyen de revenir en arrière. La situation des citoyens lui est inextricablement liée. La sortie de la crise ne peut venir ni des Nations-Unies ni même de l'Union africaine ou

de l'aide internationale. La réappropriation de l'Etat par la société, déjà entamée, est le fondement ultime de celui-ci. Elle assure à l'Etat sa souveraineté et sa légitimité face à ses ennemis intérieurs et extérieurs.

NOTES

- 1 .Pour l'application des mesures préconisées par le FMI et la BM et l'adoption des réformes économiques, se reporter à A. Dahmani. L'expérience, des réformes économiques. Problématique d'une transition à l'économie de marché. A.A.N, 1988, pp 125-147 ; A Benachenou . La mise en œuvre de l'ajustement en Méditerranée : quelques enseignements pour l'Algérie dans Colloque : Bilan du programme d'ajustement structurel et perspective pour l'économie algérienne (Alger, CREAD, 14-15 juillet 1998) ; G. Hidouci. La libération inachevée. Paris, La découverte, 1994.
- 2-T Chenntouf . Une crise qui ne passe pas in L'Algérie face à la mondialisation. A paraître dans la série des livres du CODESRIA, Dakar, 2005, p210
- 3- El Watan, 11-10-2005
- 4- El Watan, 12-10-1999
- 5- Voir F. Benyoucef. L'Algérie face à la mondialisation : Enjeux pétroliers et enjeux du développement dans T.Chenntouf (s l d) L'Algérie face à la mondialisation. Ouvrage a paraître dans la série CODESRIA, Dakar, 2005-
- 6-Liberté, 4-10-2005
- 7-Ibid
- 8- Ibid
- 9- Alger- Républicain, 4-7 octobre 2005
- 10- Ibid
- 11- Ibid
- 12- Dans une perspective comparatiste voir B. Schultz. L'héritage de la révolution et la lutte pour la légitimité du gouvernement au Mozambique dans I.W. Zartman .L'effondrement de l'Etat. Nouveaux horizons, 1997, pp 119-137
- 13-Rapport de conjoncture du CNES, 2^e semestre 1999
- 14- Revue du CENEAP n° 15 et 16,2000
- 15- El Watan , 3-4 septembre 2004
- 16-Rapport de conjoncture, 1^{er} semestre 2004
- 17- Réclamation du Ministre des finances. Le Quotidien d'Oran, 13-11-2005
- 18- El Watan, 10-10-2005
- 19- El Watan, 11-10-2005
- 20- Chiffres cités par le Ministre des finances. Le Quotidien d'Oran, 13-11-2005
- 21- The Postmodern State and the Wold Order. Londres, Demos, 1996, pp 10-21.
- 22- B. Badie et M.C. Smouts (dir) Cultures et conflits. Paris, L'Harmattan, 1996, p15.
- 23- Cité par F. Bayart p420

Sources et bibliographie

Les sources proviennent essentiellement du dépouillement de la presse , de la documentation des partis politiques, des syndicats, des associations ; de celle des organismes publics comme le CNES , l'ONS, le CENEAP et des organisations internationales comme le PNUD et l'International Crisis Group.
Pour la bibliographie, outre les ouvrages cités en notes se reporter aux travaux suivants.

. S. Krasner . Approaches to the State : Alternatives Conceptions and Historical Dynamics. Comparative Politics, 16, n° 2, 1984.

- . I. W. Zartman. Collapsed States. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority. Boulder, Lynne Rienner, 1995 (trad. frane: L'effondrement de l'Etat. Désintégration et restauration du pouvoir légitime. Nouveaux Horizons, 1997).
- .N. Burgi et Ph. S Golub. Le monde trompeur du post national. Le Monde diplomatique, avril 2000.
- . Y. Dezalay et B.Garth.Droits de l'homme et philanthropie hégémonique. A.R.S.S, mars 1998
- .Z. Laidi. L'Etat mondialisé. Esprit, octobre 2002.
- .R . Rosecrance avec B.Badie, P.Hassner et P de Senarclens. Débat sur l'Etat virtuel. Paris, Presses de se po, 2002
- . B Salamé. la recomposition du monde. Les rapports nord-sud après la guerre froide. Esprit, n° 11, nov 1996.
- . G.Salamé. Appels d'empires. Ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation. Paris, Fayard, 1996.
- .O.Roy. Moyen.Orient : faiblesse des Etats ? Enracinement des nations. Critique internationale, 4, été 1999, pp 79-104
- . J.F. Bayart. Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation. Paris, Fayard, 2004.
- . A.Zolberg. The spector of Anarchy in Africa : African States Verging on Dissolution. Dissent, 1992, pp 203-214.
- A. Dawisha et I.W.Zartman (ed) Beyond Coercition : the Durability of the Arab State. Londres, Croom Helm, 1988.
- . I.W. Zartman. State and Society in North Africa. New York, Praeger, 1993; en particulier D.Vandewalle. The Second Stage of State-Building in North Africa.
- .S. Bessis. Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux dans les années 1990. Tiers-monde, n° 15, jull -sept 1997
- . P.Hassner et J.Vaisse. Washington et le monde. Paris, Autrement, 2003.
- CI Raffestin et al. Géopolitique et histoire. Paris, Payot, 1995.
- . A.Chauprade. Géopolitiques : constances et changements dans l'histoire. Paris, Ellipses, 2000.
- . B.Ravenel. Prendre en compte la dimension stratégique de la globalisation Mouvements, n° 25, janv-fev 2003.
- . H.El Malki. L'Afrique et le système international. Dakar, CODESRIA, 1988.
- . A.Doumou. L'Etat africain à l'épreuve des contraintes extérieures. Dakar, CODESRIA, 1988
- . P.Anyang Nyongo (ed) Afrique : La longue marche vers la modernité : Etats autoritaires et résistances populaires. Paris, ed Published, 1988
- . M.Rogalski. La mondialisation comme champ d'action stratégique. Recherches internationales n° 60-61, 2000, pp 27-72
- . G.Salamé (dir) State and Authority in Arabic Political Thought. Londres, Croom Helm, 1987
- . J.Leca et R.Leveau. L'Algérie: Démocratie, politiques économiques et demandes sociales. Maghreb. Machrek, n° 139, jan -mars 1993.
- . G.O'Donnell. Formation historique comparée de l'appareil étatique dans le Tiers – Monde et changement socio-économique. R.I.S.S, juin 1980.
- P.Vieille. L'Etat périphérique et son héritage. Peuples méditerranéens, n° 27-28, 1984.
- .J.Leca. Etat et société en Algérie. Dans Bassma Kodmani-Darwish (ed) Maghreb, les années de transition. Paris, Masson, 1990.
- D.Liabes. Rentes, légitimité et statu quo : quelques éléments de réflexion sur la fin de l'Etat providence. Les Cahiers du CREAD, n° 6, 1986.

- M.Boukhobza. Octobre 1988 : l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'Islam. Paris, Sinbad, 1993
- . N. Fligstein. Rhétorique et réalités de la mondialisation. ARSS, n° 119 sept 1997, pp 36-37
- . T.Chenntouf. Le Maghreb au présent. Alger, Office des publications universitaires, 2003.
- . T.Chenntouf. L'Afrique face à la mondialisation. Communication au colloque de Casablanca, 2004. A paraître dans les Actes du colloque.
- . D.Bach. Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne Paris, Karthala, 1998.
- . Banque mondiale. L'Etat dans un monde en mutation. Rapport sur le développement dans le monde. Washington DC, 1997.
- A.A.Sreberny. La mondialisation et la nation in UNESCO-ed MSH. Les sciences sociales dans le monde. Paris, 2001, pp 327-335.

NOTES

- 1- Pour l'application des mesures préconisées par le FMI et la BM et l'adoption des réformes économiques, se reporter à A.Dahmani. L'expérience, des réformes. Problématique d'une transition à l'économie de marché. A.A.N, 1998, pp 125-147 ; A.Benarchenou. La mise en œuvre de l'ajustement en Méditerranée : quelques enseignements pour l'Algérie dans Colloque : Bilan du programme d'ajustement structurel et perspectives pour l'économie algérienne (Alger, CREAD, 14-15 juillet 1998 ; G.Hidouci. La libération inachevée. Paris, La Découverte, 1994.
- 2- T.Chenntouf. Une crise qui ne passe pas in L'Algérie face à la mondialisation. A paraître dans la série des livres du CODESRIA, Dakar, 2005, p 210
- 3- El Watan, 11-10-2005
- 4- El Watan 12-10-1999
- 5- Voir F.Benyoucef. L'Algérie face à la mondialisation : Enjeux pétroliers et enjeux du développement dans T.Chenntouf (s l d) L'Algérie face à la mondialisation. Ouvrage a paraître dans la série des livres du CODESRIA, Dakar, 2005
- 6- Liberté, 4-10-2005
- 7- Ibid
- 8- Ibid
- 9- Alger- Républicain, 4-7 Octobre 2005.
- 10- Ibid
- 11- Ibid
- 12- Dans une perspective comparatiste, voir b ;Sehulty ; L'héritage de la révolution et la lutte pour la légitimité du gouvernement au Mozambique.
- 13- Rapport de conjoncture du CNES, 2^e semestre 1999
- 14- Revue du CENEAP n° 15 et 16, 2000
- 15- El-Watan, 3-4 septembre 2004
- 16- Rapport de conjoncture, 1^{er} semestre 2004.
- 17- Déclaration du Ministre des finances. Le Quotidien d'Oran, 13-11-2005
- 18- El-Watan, 10-10-2005
- 19- El-Watan, 11-10-2005
- 20- Chiffres cités par le Ministre des finances. Le Quotidien d'Oran, 13-11-2005
- 21- The Postmodern State and the World Order. Londres, Demos, 1996, pp 10-21.
- 22- B.Baie et M.C.Smouts (dir) Cultures et conflits. Paris, L'Harmattan, 1996, p 15.
- 23- Cité par F.Bayart p 420